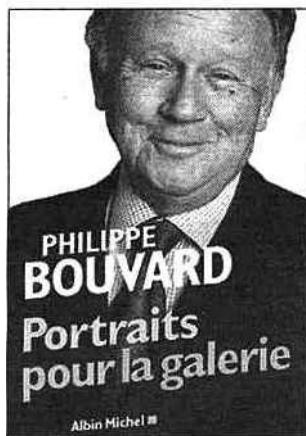




Il y a 100 ans dans la région : septembre 1910

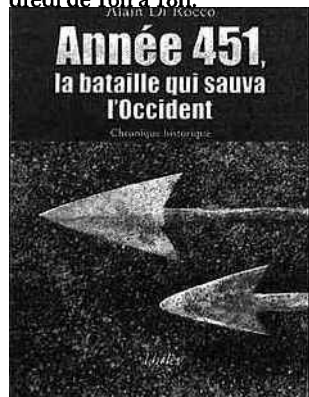
Par les Amis du Châtillonnais.

Plaisir de lire



Ayant pu approcher la plupart des célébrités, pendant soixante ans de journalisme, Philippe Bouvard, leur rend un hommage amusé. A travers cette galerie de plus de cent portraits, aussi éclectiques que cocasses, on retrouve son humour, son insolence et un peu de nostalgie. Mais surtout, par le récit de cette brassée de souvenirs, l'auteur caresse l'espoir, que le public n'oublie pas toutes ces personnalités d'exception que chaque société révèle.

Ouvrage disponible à la Bibliothèque pour tous : 2 ter, rue de la Libération, 21400 Châtillon/Seine. Mardi et vendredi de 16h à 18h.



L'histoire racontée dans cet

ouvrage retrace les événements de la terrible bataille des champs Catalauniques. Ce conflit se déroule en Gaule, au milieu du V^e siècle. A cette époque, la Gaule ne faisait plus réellement partie de l'Empire Romain – ce dernier étant en plein déclin – mais n'était pas encore le royaume de France... Le récit de cette bataille et le contexte du siècle obscur où elle se déroule permettront au lecteur de mieux comprendre comment la Gaule est devenue peu à peu la France. Pour la première fois de son histoire, elle voit combattre de nouveaux peuples sur ses terres, auprès de ses chers fils gaulois, et cela pour la défense de son territoire.

Entre Antiquité et Moyen-Âge, la France presque indépendante mais sans soutien de l'Empire Romain agonisant, s'apprête à vivre les pires heures de son histoire.

Face à Attila, "fléau de dieu", conquérant de deux tiers de l'Europe, Aetius, dernier général romain du bastion gallo-romain au nord de la Loire, aurait-il le pouvoir de stopper l'invasion mongol ?

Le récit historique de ce conflit n'est pas une fiction. Ce fut l'une des batailles les plus effroyables de notre histoire, plus de cent mille morts ensanglantaient les plaines champenoises en ces temps apocalyptiques. Le lecteur prendra ainsi connaissance de ce combat méconnu de nos contemporains.

Editions **Thélès** Paris, 2009. Histoire, 15x21cm, broché, 207p. Prix public : 19.90€.

ISBN : 9782303002288

8 septembre. Aignay-le-Duc : tombée dans un lavoir. Mme H. Roty puisait de l'eau dans un lavoir attendant à son jardin, quand, par suite d'une glissade elle tomba à l'eau qui, heureusement, n'était pas très profonde mais boueuse. Mme Roty, malgré son âge, put se retirer seule et en fut quitte pour

un bain assez froid pour la saison.

Châtillon : stupide vengeance. Samedi soir, un individu passant sur la route de Vanvey à Châtillon, n'a rien trouvé mieux que de détériorer la moissonneuse-lieuse qui était dans un champ de M. Terrillon Louis, et d'enlever divers accessoires.

9 septembre. Châtillon : au conseil municipal. M. le maire informe le conseil qu'il a réclamé au Ministère de la Guerre, ainsi qu'il l'avait promis à la dernière séance, les documents provenant du maréchal Marmont qui avaient été confiés il y a une dizaine d'années à un officier du Ministère. La plus grande partie de ces documents est déjà réintégrée à la Bibliothèque. Le surplus sera renvoyé très prochainement. M. le maire annonce également que pour se conformer au vœu du conseil il a fait enlever les couronnes mortuaires déposées autour du monument Nisard.

Réception définitive de travaux : le conseil adopte le procès-verbal dressé par M. Hugot, voyer de la ville, portant réception définitive des travaux exécutés par M. Chappé Henri pour l'établissement d'un kiosque à musique. La dépense s'est élevée à 5.961 fr. 43, y compris les travaux en régie et déduction faite du rabais de 15% consenti par l'adjudicataire. Le Conseil approuve ensuite le procès-verbal de réception définitive des travaux exécutés par M. Chiffon-Bernard pour l'établissement de rigoles pavées dans la rue du Montoir et à l'extrémité de la rue Saint-Jean de même que pour l'établissement de trottoirs dans la rue du Bourg-à-Mont.

15 septembre. Châtillon : parution. La librairie-imprimerie Massenet informe le public de la parution d'un ouvrage intitulé "Inondations dans le Châtillonnais", relatant

la catastrophe du mois de janvier et proposant des solutions pour y remédier.

Minot : météore. Vendredi dernier, vers 9 heures du soir, une sorte d'étoile filante, de dimensions peu ordinaires, a traversé le ciel, se dirigeant approximativement du S.E. au N.O. Le corps du météore, relativement volumineux et d'un brillant éclat, était suivi d'un assez long panache plutôt mince et légèrement incurvé. Le phénomène aurait-il été observé ailleurs ?

22 septembre. Alise-Sainte-Reine : inauguration du Musée d'Alésia. La réunion solennelle de la Société des Sciences de Semur et l'inauguration du Musée d'Alésia ont eu lieu à Alise dimanche dernier, sous la présidence de M. Dujardin-Baumetz, sous-secrétaire d'état aux Beaux Arts. Favorisées par un temps splendide, ces fêtes ont attiré beaucoup de monde et furent très réussies.

Châtillon : concours du 17 septembre, conservation de la race schwitz. On sait que, depuis quelques années, le Châtillonnais est l'aire géographique où les nourrisseurs du Midi viennent s'approvisionner de vaches laitières, la race Brune des Alpes étant une race bovine qui convient parfaitement aux exigences de la région méridionale. Cet exode de bonnes vaches schwitz qui se poursuit depuis quelques années a dégarni les étables châtillonnaises et les éleveurs, pour y parer et sous les auspices de la Société d'agriculture de l'arrondissement ainsi que des Comices cantonaux, avaient pris presque l'habitude de se remonter en bêtes achetées directement en Suisse. Or, la frontière est pour longtemps, nous le craignons, fermée au bétail suisse. C'est pour parer à cet écrémage continu des bovins de choix que la Société d'agriculture a essayé par des primes de

conservation accordées aux éleveurs des schwitz afin de les engager à conserver chez eux, au lieu de les vendre, les belles génisses et les belles vaches qui peuplent encore les étables chatillonnaises. La manifestation de samedi était donc un essai dont la Société a lieu d'être satisfaite, car étant donné les mauvaises conditions de la saison, elle n'escomptait pas la réussite de samedi et il est bien certain que si une publicité plus grande eût été faite, le Cours-l'Abbé aurait abrité un nombre considérable d'animaux qui étaient encore au nombre de quarante-neuf, dont sept taureaux. Le petit nombre de ces derniers a fait ressortir précisément la légitimité de cette habitude qu'avait semblé vouloir prendre les éleveurs chatillonnais d'aller se remonter à la source même de la race. Donc, M. Hugard Léon, de Châtillon, avait amené 7 femelles : MM. Brajon de Cérilly, 5 femelles ; Lucien Drouot, de Villotte, 13 femelles et 3 taureaux ; d'Harcourt, de Belan, 3 femelles et 2 taureaux ; de Fontarce, de Darbois, 5 femelles ; Groselier, de Sèche-Bouteille, 2 femelles ; Ladmiral, de Marigny, 3 femelles et 1 taureau ; Royer, de Marigny, 2 femelles ; Chaumonnot Erasme, de Massingy, 2 femelles et 1 taureau. A dix heures, tous les animaux étaient attachés aux anneaux des murs des propriétés Normier et Tribouley, et le jury composé de MM. Beau, de Dannemoine (Yonne) ; Petit, de Bretenoy (Haute Marne) ; Corsenet, de Châlons-sur-Marne, et Marot, de Marcenay (Côte-d'Or), commença ses opérations. Les primes suivantes ont été distribuées, savoir :

Primes premières de 75 fr. par tête : MM. Brajon, pour les n° 3 et 7 ; de Fontarce pour le n° 1 ; Groselier, pour le n° 4 ; L. Hugard, pour les n° 5 et 6 ; Ladmiral, pour le n° 2.

Primes secondes de 50 fr.

par tête : MM. Brajon, pour les n° 13, 15 et 18 ; Chaumonnot, pour le n° 10 ; Lucien Drouot, pour les n° 8, 14 et 17 ; Groselier, pour le n° 22.

Primes supplémentaires : MM. d'Harcourt, pour le n° 11 ; Léon Hugard, pour le n° 16 ; Ladmiral, pour le n° 19.

Taureaux : MM. Drouot, pour le n° 21 ; d'Harcourt, pour le n° 20 ; Ladmiral, pour le n° 19.

Quelques transactions se sont faites sur place et nul doute que si, au lieu d'un essai presque timide, une large publicité eût été donnée, les animaux et les acheteurs eussent été très nombreux. Ce n'est donc plus une tentative à essayer, mais à poursuivre ultérieurement, en donnant toutefois un nouvel encouragement à la conservation et à l'élevage des taureaux qui sont une charge pour l'éleveur.

L. Faasse.
Laignes : fatale imprudence. M. Chatenet, boucher à Laignes, ayant commis l'imprudence de mettre sécher de la poudre dans le four d'une cuisinière, une violente explosion se produisit. Mme Chatenet qui se trouvait à proximité fut assez gravement brûlée au visage et à une main, mais les yeux ne furent pas atteints.

25 septembre. Chambain : la chasse. Nos chasseurs n'ont pas à se plaindre de la rareté du gibier. Le jour de l'ouverture, 43 lièvres ont été tués par les nemrods de la localité.

Châtillon : Union Sportive Châtillonnaise. Le championnat Châtillon-Troyes aller et retour avec entraîneur, a obtenu un très grand succès. Defrance a brillamment triomphé et nous ne pouvons que l'en féliciter. 1^{er} Defrance, 3h32, 2^{ème} Fernand, 3^{ème} Colas, 4^{ème} Doucet, 5^{ème} Bonfanti, 6^{ème} Collinet, 7^{ème} Châtelain, 8^{ème} Treuffet, 9^{ème} Martry.

29 septembre. Bellenod-sur-seine : accident mortel. Dimanche dernier, 25 septembre, vers 5 heures du soir, M. Bor-

not-Copin, se rendait dans les champs avec deux voitures bréardes, monté sur la première, au moment de l'arrivée du tramway d'Aignay. Par prudence, il voulut descendre, mais il resta suspendu par sa blouse. Au même moment, ses chevaux, surpris par le sifflet de la locomotive, s'emballèrent et leur conducteur fut ainsi entraîné sur un parcours d'environ 300 mètres. Sa blouse finit par céder, il tomba sur la route et la seconde voiture lui passa sur le corps, lui faisant une grave blessure au bas ventre. Ramené chez lui, il fut visité par le docteur Laporte. Mais malgré tous les soins, M. Bornot est mort jeudi matin des suites de ses blessures ; il avait 62 ans.

Lucenay-le-Duc : incendie d'une bergerie. Dimanche matin, à 5 h 1/2 le chef de ferme de M. Boudeville, de Saint-Georges, commune de Lucenay, vit tout-à-coup la toiture de la bergerie s'effondrer et des gerbes de flammes jaillir de tous côtés. L'alarme fut donnée et les pompiers accoururent au feu. Au bout d'une heure, ils s'en rendirent maîtres. Les pertes sont assez graves, on parle de plus de deux cents moutons et de quatre veaux.

Touillon : enfant ébouillanté. Un terrible accident vient d'arriver à la ferme de la Chasseigne exploitée par M. Ganet Hippolyte. Jeudi matin, sa petite fille, Jeanne, âgée deux ans, trompant la surveillance de sa maman, tomba à la renverse dans une marmite où venait de bouillir le potage pour midi. Elle ne fut retirée atrocement brûlée et le docteur Vangeon désespère de la sauver.

Villotte-sur-Ource : démission du maire. M. Henri Chaumonnot, maire de Villotte, a remis sa démission à M. le préfet, qui l'a acceptée à la date du 22 septembre.

Recueilli par Michel DIEY

Sources : Le Chatillonnais & l'Auxois de septembre 1910.